



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Eure-et-Loir

Commune : Chartres

Autres communes :

## R500

Appellation : Maison

## Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 26/03/1927

Étendue de la protection : Porte du 14s : inscription par arrêté du 26 mars 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.